



Pessac, le 18 février 2015

N/Réf : FscqP-2015-01

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 décembre 2014 à la moulin de Noès à 20h30

Participants : Mmes Françoise Lafon (Sardine) et Marie-Pierre Lafarge (Magonty)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jacques Da-Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Serge Gouineau et Pascal Carquet (Toctoucau), Philippe Cernier et Patrick Héblès (Noès), Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Michel Kwiatkowski (Fédération), Roger Lévy et Gilbert Albarran (France et environnants), Yves Schmidt (Fédération)

Absents excusés : Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), Bernard Rose (Bourg), Serge Degueil (Magonty), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2014 ;
- PLU : suites de la commission d'urbanisme du 26 novembre et à la lettre du maire sur le déroulement de l'élaboration du PLU par la Ville et la Métropole ;
- Commission urbanisme : évolution vers un Atelier Permanent d'Urbanisme (et du Cadre de vie) ;
- Veille sur l'urbanisme ;
- Conseils de secteur ;
- Point sur le calendrier des assemblées générales ;
- Musique dans les quartiers et aide aux quartiers ;
- Internet (accès des maisons de quartier et déploiement de la fibre) ;
- Réunions de la Commission consultative de services publics locaux (CCSPL) de la CUB ;
- Questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2014

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. PLU

Ce point de l'ordre du jour se divise en quatre volets. Pour commencer, **Jacques Da Rold** (Chiquet-Fontaudin et Fédération) rappelle que la synthèse des propositions des quartiers a été présentée à la Ville le 12 novembre 2014. Il propose qu'une copie en soit adressée au président de la CUB.

Pour **Raymond Delcroix** (Les Échoppes-Le Vallon) nos interlocuteurs sont les élus pessacais : il risque d'être mal vu de passer au dessus de la Ville.

Dominique Lestynek (Fédération) estime au contraire que nous avons intérêt à dire tout ce que nous avons à dire : on envoie une information à la CUB.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil) est d'accord pour que la CUB soit destinataire du document.

Jacques Da Rold propose donc que cet envoi soit fait à la CUB et que la Ville en soit informée par une copie. Il revient ensuite sur la réunion en mairie du 26 novembre 2014 qui soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Il sera nécessaire de demander comment se feront les réunions avec la mairie, notamment les réunions bipartites dont il est question dans le courrier adressés aux quartiers par le maire le 20 novembre 2014. Il propose de suggérer à la Ville que les réunions soient faites quartier par quartier. Il propose également que les réunions de la commission Urbanisme soient ouvertes (architectes, experts,...) : la Fédération sera alors considérée comme un élément fédérateur en matière d'urbanisme.

Il propose également que les réunions de la commission Urbanisme soient ouvertes (architectes, experts, , école d'architecture, institut d'aménagement et d'urbanisme, services de la ville et de la métropole) : la Fédération sera alors considérée comme un élément fédérateur en matière d'urbanisme , de déplacements, d'habitat et de cadre de vie . La commission, sous forme d'Atelier Permanent d'Urbanisme pourrait sous l'égide de la fédération et des syndicats et comités de quartier être un lieu de partage , d'échange et de sensibilisation-pédagogie, en lien avec les autres acteurs de la ville (monde économique, commerces , ...)

Roger Lévy (France et environnants) approuve cette démarche qui permettrait d'éviter des erreurs.

Jacques Da Rold aborde ensuite le problème de la veille en urbanisme en citant le travail effectué quotidiennement par Jacques Clémens.

Roger Lévy conseille la consultation du site <http://www.metropolitiques.eu>. Il approuve les initiatives en matière de mutualisation mais émet des doutes sur les conséquences qui pourraient être néfastes pour le tourisme pessacais : il craint que Pessac passe au second plan.

Dominique Lestynek pense que le potentiel touristique de Pessac a déjà bien été pris en compte par Bordeaux depuis plusieurs années par la convention signée avec son office du tourisme.

Jacques Da Rold propose que la Fédération mette en place une veille sur l'aspect touristique de la ville.

Enfin, il est convenu que la Fédération organiserait en janvier une conférence de presse concernant nos propositions au titre du PLU pour illustrer notre mode de fonctionnement spécifique. Pour préparer cette conférence de presse, une réunion pour celles et ceux qui le souhaitent le lundi 5 janvier à 20h30, moulin de Noès.

Jacques Da Rold propose que la Fédération rencontre le journaliste de Sud-Ouest pour faire paraître un article de presse en janvier 2015, pour montrer qu'à Pessac il se passe des choses et que la Fédération de Quartiers de Pessac est force de propositions depuis 1936. Il présentera ce qui se fait à Pessac et expliquera que les syndicats de quartiers sont ouverts à tous et qu'ils sont indépendants du pouvoir politique. Il faudra préparer cette présentation.

Jean-Claude Juzan demande que l'on aille plus loin. Le tramway va arriver en avril 2015 et nous devons exiger des réunions pour discuter du nouveau schéma directeur des transports. Sur ce point, la ville ne prévoit rien. Tous les thèmes qui faisaient la vie entre la CUB, la Ville et les syndicats de quartiers n'ont plus d'existence depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité. Aujourd'hui, il y a un problème de concertation entre la ville et les syndicats de quartiers. À noter qu'au sujet de la *Délégation de Transport Public*, aucun document ne pouvait être diffusé au niveau de la Commission Consultative. La nouvelle délégation devra prendre en compte les modifications qui seront demandés.

3. Conseils de secteurs

Yves Schmidt (Fédération) fait part du point de vue du comité du quartier La Paillère-Compostelle en lisant le message de Michel Ménétrier qui suit :

Je rappelle simplement que la position de La Paillère-Compostelle (LPC) sur le sujet depuis l'origine est la vigilance bienveillante. C'est à la mairie de nous démontrer que le dispositif qu'elle met en place sera positif. Celui-ci comporte les adjoints de secteur, mais aussi par principe les conseils. Encore une fois, je ne vois pas en quoi la mise en place d'un système basé sur la décision du suffrage universel peut être critiquable a priori, d'autant que la participation des comités et syndicats de quartiers y a été clairement définie. Je suis convaincu que l'opposition systématique est beaucoup plus dangereuse pour l'existence des comités et syndicats de quartiers et de la Fédéd. L'important est et en tout cas qu'ils continuent à jouer un rôle positif pour la l'intérêt général, même si c'est au détriment de leur apparente influence. Même si le courrier proposé ne le fait qu'entre les lignes, nous ne nous associons donc pas à une démarche refusant la mise en place des comités de secteurs.

Dominique Lestynek fait part du projet de courrier qui sera adressé au maire d'après un projet préparé par Roger Lévy : il résume ce qui a été dit lors de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2014. Il a été diffusé aux quartiers avant la réunion.

Il suscite un certain nombre de remarques. Les participants insistent pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté dans l'interprétation des propositions de la Fédération.

Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon) rappelle que la création des secteurs découle d'une décision municipale et non d'une proposition. Ils ont une existence légale, autant qu'ils prennent une forme qui convienne à la Fédération.

Roger Lévy craint que la formulation qui suit :

Aussi, la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac, ainsi que les Syndicats et Comités de Quartiers, ____, vous proposent de réunir une conférence annuelle de secteur qui permettrait de faire ensemble le bilan des actions menées dans ce nouveau cadre.

soit interprétée comme approbation de la création des conseils de secteurs et soit remplacée par :

Aussi, la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac, ainsi que les Syndicats et Comités de Quartiers, ____, proposent de réunir une conférence annuelle, par secteur, avec les syndicats et comités de quartier, qui permettrait de faire ensemble le bilan des actions menées dans ce nouveau cadre.

Pour Jean-Claude JUZAN, la formulation reconnaît implicitement la création des Conseils de secteurs. L'organisation proposée laisse le champ libre à la promotion de l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général.

La version finale de la lettre figure en annexe. Son adoption fait l'objet d'un vote : une voix contre, deux abstentions, sept voix pour.

À propos des secteurs, **Jacque Da Rold** fait part des réunions de v_u_x que le maire présentera à leurs représentants selon le calendrier qui suit :

09/01/2015 : secteur 1 à Bellegrave

16/01/2015 : secteur 2 dans la salle du BEC

23/01/2015 : secteur 4 dans le gymnase de Romainville

30/01/2015 : secteur 3 à Cazalet

4. Point sur le calendrier des assemblées générales

Ce point avait été abordé lors de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2014. Depuis cette date, les quartiers qui n'avaient pas encore fixé la date de leur assemblée générale l'ont annoncée. Il s'agit des quartiers Toctoucau, Brivazac-Candau et Le Bourg. Le quartier Magonty a déplacé sa date qui était initialement fixée pendant les vacances scolaires de février.

5. Musique dans les quartiers et Aide aux quartiers

Michel Kwiatkowski (Trésorier) rappelle qu'il a besoin de justificatifs pour effectuer aux quartiers les subventions auxquelles ils peuvent prétendre.

6. Internet — Équipement des maisons de quartier

Dominique Lestynek rappelle que toutes les maisons de quartiers neuves ou rénovées (pour les autres sur demande des quartiers) sont équipées par la Ville d'une box et bénéficient ainsi d'un abonnement téléphonique. Un tour de table permet de constater qu'il existe des disparités et que tous les quartiers ne sont pas logés à la même enseigne.

7. Commission Consultative des Services Publics Locaux de la CUB (CCSPL)

Raymond Delcroix a participé à plusieurs réunions qui se sont tenues dans les locaux de la CUB. Il a été amené à poser une question à propos de la possibilité de transformer une partie du parking souterrain de Pessac-Centre en parc-relais pour les usagers du tramway. Christophe Duprat, président de la CCSPL, lui a répondu que cela n'était actuellement envisagé.

Rappelons que la question a déjà été posée par le passé : il avait alors été répondu que c'était impossible !

8. Question diverses

Carnaval de Pessac. **Jean-Claude Juzan** émet de sérieux doutes sur l'avenir de cette manifestation culturelle qui est la seule qu'organise la Fédé. En effet, les réunions préparatoires sont régulièrement repoussées. En outre les élus ont décidé d'écarter du cortège tous les chars qui n'illustrent pas le thème retenu cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 23h00

Annexe

Courrier relatif aux conseils de secteurs

Monsieur le Maire,

Lors de sa réunion du 15 octobre 2014, le Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac a étudié avec la plus grande attention la décision de mise en place de secteurs sur notre ville, avec les adjoints qui y sont attachés. Un questionnaire avait été remis aux 17 syndicats et comités pour exprimer les points, positifs ou non, que cette mesure pouvait comporter.

Une large majorité a pris acte de la mise en place des adjoints de secteurs, dans le but de rapprocher les adjoints thématiques et les services municipaux des Pessacais, en lien étroit avec les syndicats et comités de quartiers de notre commune. La proximité est pour nous, par construction, une pratique courante et constitue donc un objectif partagé avec vous.

En revanche la mise en œuvre de conseils de secteurs n'a pas rencontré la même adhésion. En effet les craintes exprimées portent sur le fait que cette structure supplémentaire soit chronophage pour les bénévoles, et fasse écran, doublon et complexité contraire finalement au principe de proximité recherché. Leur « valeur ajoutée » par rapport au "système" original pessacais, de syndicats ou comités de quartiers indépendants, réunis dans une fédération depuis 1936, serait alors relativement limitée.

La presse s'est faite l'écho de la mise en place de conseils de quartier dans des communes voisines qui ne connaissaient pas ce type de lieu de proposition et de concertation. Pour ces communes c'est un progrès. Pour Pessac, dans cette hypothèse, il se serait agi d'une régression de la démocratie participative existante depuis près de 80 ans.

Aussi, la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers de Pessac, ainsi que les Syndicats et Comités de Quartiers, riches d'une longue expérience, riches d'une connaissance fine du territoire pessacais, riches de compétences multiples, au service de l'intérêt général et du vivre ensemble, proposent de réunir une conférence annuelle, par secteur, avec les syndicats et comités de quartier, qui permettrait de faire ensemble le bilan des actions menées dans ce nouveau cadre.

Cette formule mieux adaptée au contexte local, plus souple et à large temporalité, paraît de nature à répondre aux objectifs de chacun.

Soyez assurés de notre engagement plein et entier à continuer à œuvrer aux côtés de la ville pour le bien-être des habitants de nos quartiers et la qualité de vie à Pessac.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président

Dominique Lestynek